4e HUSSARDS

1789 - 1815

ARMEE FRANÇAISE — PLANCHE N° 82

La création de la charge de Colonel-Général des Hussards en 1779, a eu pour effet la formation en 1783 d'un régiment qui, recevant le nom de Colonel-Général et le n° 1, eut la prééminence sur les quatre existants, bien que plus anciens.

Contrairement à ce qu'avance Malibran dans son Guide, la charge de Colonel-Général des Hussards n'est pas supprimée en 1788 et le régiment conserve son titre jusqu'en 1791.

Le règlement du 1er janvier 1791 sur la formation des régiments de hussards supprime leurs noms et leur attribue un numéro correspondant à leur date de création. Colonel-Général prend alors le numéro 5.

Lors de la réorganisation de la cavalerie en 1793, le décret du 4 juin lui donne le n° 4, l'émigration de Saxe-hussards, 4e de la formation de 1791, laissant ce numéro vacant, les régiments portant les numéros 5 à 10 avancent d'un rang.

A la première Restauration, le 4e prend le nom de Hussards de Monsieur, qu'il abandonne pendant les Cent-Jours.

De sa formation en 1783 jusqu'à 1815, le régiment conserve les mêmes couleurs ; seule la coupe des vêtements évolue, mais ce sont surtout les accessoires qui présentent le plus de variété.

L'instruction provisoire de 1791 apporte une première modification à l'uniforme en supprimant le galon jaune « qu'il avait comme distinction particulière à l'extrémité extérieure des ganses formant les boutonnières sur la pelisse et le dolman ».

La proclamation de la République, le 21 septembre 1792, amène la suppression progressive des emblèmes monarchiques et le Ministre de la Guerre, Pache, demande aux corps de faire disparaître de leur habillement tout ce qui rappelle la Royauté. Des dessins devaient être établis de tout ce qui pouvait être substitué aux fleurs de lis, et il est vraisemblable que des modèles de broderie ont été également étudiés pour remplacer le monogramme royal figurant sur les sabretaches.

En attendant de nouvelles confections et distributions, le chiffre du Roi couronné est, soit décousu, soit recouvert d'un morceau de drap de la couleur du fond portant simplement le numéro.

Il existe peu de représentations de ce régiment sous la première République. La figure 10 (collection Raoul et Jean Brunon), montre la tenue de Colonel-Général vers 1790 et c'est vraisemblablement ainsi qu'il était à Valmy.

Un grand vide sépare ce type de ceux dessinés par Kobell, figure 1 et planche 9 (fig. 3), et hormis celui de Hoffmann, qui faisait partie de la suite disparue lors de l'incendie des Tuileries en 1871, et reconstituée par J. Margerand dans son album « Les Hussards sous la Révolution », nous n'avons rien trouvé de sérieux.

Et encore ! Que vaut ce hussard du 4e (fig. 9), dont le shako cylindrique légèrement évasé et de forme basse, n'a que peu de rapports avec ceux des figures 1 et 10. Peint sur une gravure type ayant servi pour tous les régiments, il n'est pas certain que ce genre de coiffure ait été en service au 4e. Par contre le reste de l'uniforme doit être exact.

Au cours de la période qui s'étend de 1793 au Consulat, le régiment dut connaître des périodes de grande pénurie. Comme toutes les troupes à cheval, le manque de chevaux, de harnachements, d'équipements et d'armes, fait que son effectif combattant est très réduit. En mars 1793 par exemple, le régiment ne dispose que de 441 chevaux, c'est-à-dire à peine la moitié de l'effectif théorique qui est de 1 050.

Le 4e hussards est à l'armée des Ardennes en 1792, à celle du Nord en 1794, à celle de Sambre-et-Meuse en 1795, puis passe en 1799 à celle de Mayence, devenue armée du Danube.

C'est vraisemblablement à cette époque que Kobell a vu des hussards du 4e et les a fait figurer avec d'autres du 9e, sur une gravure connue.

Ce qui frappe le plus dans ces hussards, c'est d'abord la petite taille de leurs chevaux et ensuite leur harnachement, composé d'une housse à grandes pointes avec demi-schabraque brune sur les fontes et d'une bride agrémentée de lanières. Cette schabraque semble avoir été très répandue dans la cavalerie légère du Directoire car nous la trouvons en service dans d'autres régiments.

Les hussards eux-mêmes n'ont rien de particulier, hormis leur pantalon de cheval gris, boutonné sur le côté et leur haut plumet vert et rouge en saule pleureur. L'un d'entre eux nous montre la sabretache en usage au régiment (Pl. 9, fig. 3). La dimension des cavaliers a peut-être obligé Kobell à simplifier son ornementation, mais elle devait être, au numéro près, semblable à la figure 13, planche 9 ; en outre, cette sabretache a sa partie inférieure arrondie et non en accolade. D'autres documents de l'époque républicaine confirmant cette forme, nous nous sommes peut-être trop avancé en rétablissant l'acolade traditionnelle.

La description de l'uniforme du régiment dans les Etats-Militaires de l'An VIII et des années X, XI, XII est trop courte pour être complète : « Dolman, surtout, gilet, pantalon et manteau bleu : pelisse, parements et retroussis du dolman écarlate : tresses et boutons jaunes : shakos ».

Le shako évasé et à flamme décrit le 4 brumaire An X (26 octobre 1801), mis en service sous le Consulat aurait été, d'après un document allemand, encore porté en 1805. Nous ne savons rien du plumet qui accompagne cette coiffure, mais nous pensons qu'il est noir à sommet rouge comme nous le retrouverons plus loin.

Quelle est la sabretache portée sous le Consulat. Nous n'avons rien trouvé pour nous éclairer. Il est vraisemblable que la décoration avec emblèmes révolutionnaires fait place au numéro jaune, entouré de feuillages brodés au naturel. Ce genre de décoration, qui semble avoir pris naissance sous le Directoire, connaît une grande vogue et nous en trouvons encore des exemples en 1808.

Nous mentionnerons pour mémoire le hussard faisant partie de la suite exécutée par Hoffmann vers 1805 et dont le shako et la sabretache semblent bien peu vraisemblables ; le shako noir, galonné de jaune en haut et en bas est orné d'une plaque en losange, d'un cordon embryonnaire et d'un plumet noir à sommet rouge ; la sabretache est écarlate avec galon, soutache et aigle jaunes.

Comme pour la majeure partie de sa production, Hoffmann utilise le même type et se contente de changer les coloris sans modifier les détails. C'est l'inconvénient des suites qui veulent tout représenter.

Beaucoup plus près de la vérité est le shako de la figure 8. Bien que daté de 1808, ce hussard en dolman dessiné par Zimmermann a dû être noté antérieurement.

De forme basse et rappelant celui des hussards autrichiens contemporains, ce modèle de coiffure a été fort en usage dans la cavalerie légère française et nous le retrouvons vers la même époque dans d'autres régiments de hussards. Il n'a ni plaque, ni jugulaires ; la cocarde est en haut du fût et son cordon simple est natté et relevé par derrière, le cavalier étant à pied.

Zimmermann commet certainement une erreur en donnant le collet rouge au dolman. Quant à la sabretache noire à numéro, c'est probablement un étui dans lequel est placée la sabretache brodée.

En 1807, Martinet attribue au 4e hussards le plumet jaune à base noire qui peut être ajouté au shako décrit précédemment.

Vers 1808 le nouveau shako est un peu plus élevé, muni de jugulaires à écailles, orné d'une plaque en losange à numéro ajouré et d'un cordon natté ; les trois trompettes représentés figures 4, 11 et 15, portent cette coiffure mais à fond rouge en raison de leur fonction. Deux d'entre eux ont la sabretache noire, l'une avec le numéro, l'autre avec un écusson en cuivre jaune. Peut-être sont-elles simplement dans leurs étuis ?

Au début du siècle, il existait dans des collections privées deux sabretaches de troupe brodées en laine. Nous les avons fait figurer sous les numéros 7 et 8. La première, de l'époque 1807-1810, a le numéro en métal et la seconde qui peut dater de 1810-1812, est entièrement brodée.

Le plumet noir semble voir été adopté en 1808 et beaucoup de documents confirment son existence : Manuscrit de Marckolsheim, Collections alsaciennes, Martinet vers 1810-1812, notes du général Vanson.

En 1809, le régiment est en Espagne et nous manquons de renseignements sur sa tenue. Il est possible que le drap brun ait été utilisé faute de mieux, pour la confection de certains effets, entre autres des pantalons de route.

Un fait est certain ; les corps employés dans la Péninsule recevaient souvent de leur dépôt resté en France, des effets et objets variés qui leur parvenaient au moyen des convois formés à Bayonne. Celui du 3 décembre 1811 emportait pour le 4e hussards, des sabres, des gibernes complètes, des portemanteaux, des ceinturons, des dragonnes, des belières de sabres, des garnitures de boutons, des galons de grade en or et 2 colbacks.

Il est regrettable que les Archives Nationales ne possèdent rien d'autre que ce qui a trait aux convois formés entre le 1er décembre 1811 et le 1er mars 1812, car ils sont très instructifs.

Une portion du régiment est encore à l'armée d'Allemagne en 1809 et le 21 juillet à Passau, un détachement venant de France et inspecté par le général Bourcier, n'a ni pelisses, ni culottes, mais seulement des dolmans et des pantalons en drap. Il est certain que le dolman bleu foncé, moins fragile que la pelisse écarlate, est plus indiqué pour faire campagne.

En 1813, il faut reconstituer l'armée française. Alors que le régiment est en Espagne, le dépôt fournit des détachements qui partent pour l'Allemagne et entrent dans la composition du 3e Corps de Cavalerie.

Un tableau exécuté à cette époque montre les hussards du 4e avec le shako à plaque en losange, cordon et jugulaires jaunes, plumet noir-vert, la pelisse chaussée bordée de fourrure brune, le pantalon bleu non basané à bande rouge garnie de boutons, la sabretache en cuir noir avec aigle et numéro, le portemanteau et le feston de schabraque rouges.

En 1813, les magasins de l'Empire peuvent fournir aux corps de troupe les effets confectionnés et les matières premières nécessaires à leur habillement et à leur équipement ; il est donc possible que certains détachements organisés dans le courant de l'année, aient porté à peu près régulièrement la tenue décrite en 1812 (voir Planche 41), en particulier le dolman et la pelisse à cinq rangées de boutons, alors que la majeure partie des documents réunis sur ce corps ne leur en donnent que trois.

Quelques renseignements datent des derniers mois de l'Empire. C'est d'abord le brigadier vu et noté par le général Vanson, lors d'un pélerinage d'anciens soldats de la Grande Armée à la colonne Vendôme (fig. 20).

Il porte le shako à plumet noir et une curieuse sabretache ornée du chiffre en drap découpé. Un détail inexplicable réside dans les parements bleus du dolman.

Un hussard datant vraisemblablement des derniers mois de l'Empire et provenant des documents réunis par Alfred de Marbot nous a paru digne de figurer sur notre planche, bien qu'il semble être trop complètement vêtu et équipé pour cette époque. Il porte le shako cylindrique avec couvre-nuque, orné d'un plumet et muni d'un cordon dont les raquettes sont attachées sur la poitrine. Son uniforme strictement réglementaire n'appelle aucun commentaire (fig. 11).

Ce shako noir est en contradiction avec celui que porte le hussard donné par Valmont (fig. 21). C'est peut-être après avoir reçu en mai 1814, le nom de Hussards de Monsieur, qu'il prend le shako rouge, alors que nous le lui avions attribué, planche 57, vers la fin de 1813.

La compagnie d'élite formée en 1802 se distingue par la coiffure. Elle porte le colback, sorte de shako sans visière recouvert de peau d'ours. Tous les documents sont d'accord pour lui ajouter le plumet et la flamme rouges.

Dans une lettre datée du 15 septembre 1811, le colonel Christophe écrit : « Toute ma compagnie d'élite est montée sur des chevaux du plus beau noir, schabraques noires... Les hommes ont pour coiffure des kolbacks avec la flamme rouge, des grenades en cuivre ainsi que les aigles. Quand je les passe en revue, on dirait qu'ils sortent d'une boîte... »

Le hussard d'élite avec la grenade sur le devant du colback a été représenté, Planche 22, figure 3. Par contre, nous ne savons pas où étaient placés les aigles. Peut-être servaient-ils d'attaches à la mentonnière ?

Le général Vanson a vu et noté un ancien cavalier de la compagnie d'élite dans son uniforme de la fin de l'Empire. Son colback est dépourvu de grenade ; sa pelisse garnie de cinq rangées de boutons est conforme au règlement de 1812 ; il porte un pantalon de route non basané.

Nous ne sommes pas certain que le shako galonné de rouge attribué aux compagnies d'élite ait été mis en service, car bien des régiments de hussards ont fait tout leur possible pour conserver le colback aux dites compagnies.

OFFICIERS

De tous temps, ils ont porté le même uniforme que la troupe avec toute la passementerie en or, leurs insignes de grade et des accessoires particuliers.

Dans la suite de Hoffmann, reconstituée par J. Margerand, figure le colonel du 4e hussards en grand uniforme vers 1792.

Peint sur une planche gravée quelques années auparavant, il porte le bonnet à hussarde, ou shako à flamme, orné d'une aigrette, la pelisse bordée de fourrure blanche, la buffleterie rouge et or, la sabretache ornée du monogramme R.F. surmonté d'une couronne de feuillage le tout brodé en or et la schabraque de son cheval est en peau de panthère (fig. 2).

Conformément au règlement, Hoffmann ne lui a pas mis le galon d'or encadrant les gauses de la pelisse ; cette distinction, supprimée officiellement en 1791, a peut-être été conservée par les officiers ; en tous cas, elle fut reprise plus tard tout au moins par les officiers supérieurs du régiment.

En effet, le général de cavalerie François-Joseph Gérard, chef d'escadron du 26 juin 1799 au 29 octobre 1803 (fig. 5), porte ce galon d'encadrement sur son dolman et la pelisse en parfait état de conservation d'un colonel du 4e, conservée au Musée de l'Armée, collection Detaille, montre cette particularité. Ajoutons que cette pelisse est bordée de fourrure fauve.

La suite de Hoffmann exécutée vers 1805 et conservée à la Bibliothèque Nationale est très sujette à caution et ne nous apprend rien d'intéressant, non plus d'ailleurs que la suite éditée par Martinet. Le seul officier de hussards qui fait partie de cette dernière a été utilisé sans discrimination pour représenter tous les régiments. Il est en grand uniforme et coiffé du colback ; sa sabretache est ornée de l'aigle et garnie de franges, et sa schabraque est en peau de panthère ; voir planche 54, figure 4, pour les dessin d'ensemble.

L'officier du 4e, mis en couleurs sur cette gravure passe-partout; a le plumet écarlate, ce qui le place dans la compagnie d'élite, la fourrure de la pelisse grise, le baudrier rouge à ornements en or, la sabretache rouge et or et le feston de schabraque rouge.

Que la schabraque en peau de panthère soit utilisée en grand uniforme par les officiers supérieurs et de l'état-major, et peut-être même par les capitaines, cela se conçoit, mais les officiers subalternes se contentent de la schabraque à pointes en drap bleu galonné d'or, beaucoup moins coûteuse que la précédente. Cette schabraque pouvait avoir le siège en fourrure et porter le numéro ou l'aigle dans ses pointes.

Vers 1808, la mode ayant fait adopter le colback par les officiers de cavalerie légère, ceux du 4e l'ont probablement porté ; la figure 17 provenant d'un tableau contemporain nous en fournit un exemple qui peut être daté de 1813. Ce colback en fourrure fauve est peu rencontré et il est en ourson noir le plus souvent. Deux détails sont à retenir dans la tenue de cet officier ; c'est d'abord la sabretache bleue avec galon et aigle en or, et ensuite le portemanteau écarlate galonné d'or.

Les collections alsaciennes donnent à peu près la même tenue aux officiers du 4e hussards. Elles les coiffent du colback à flamme rouge, soutachée et terminée par un gland en or, orné du plumet noir des compagnies ordinaires, ou rouge de celle d'élite ; leur harnachement comprend la schabraque bleue galonnée d'or.

Le shako revient à la mode dans les dernières années de l'Empire, sans pour cela supplanter complètement le colback, qui reste utilisé par les officiers des compagnies d'élite et certainement encore dans beaucoup d'autres compagnies.

Le nouveau shako, de forme cylindrique, est muni d'un couvre-nuque relevé. Il peut être recouvert de drap noir, mais nous ne serions pas étonné qu'il fut rouge, un shako de cette couleur existant dans une collection privée. Son ornementation est la même que celle de la figure 9 de la planche 54.

Une autre particularité de la fin de l'Empire et commune à beaucoup de corps, réside dans le pantalon assez ajusté, porté par dessus la botte, dans toutes les tenues. Ce sont les chasseurs qui ont lancé cette mode vers 1810, mais elle ne fut adoptée par certains régiments de hussards qu'en 1813. S'il a existé au 4e, ce pantalon était bleu avec double ou simple galon d'or de chaque côté. Un pantalon de même forme, boutonné sur le côté, avec ou sans bande rouge, est utilisé pour les routes.

La figure 16 montre la petite tenue des officiers d'après le portrait du sous-lieutenant Etienne de Choiseul-Stainville. Aide de camp du Maréchal Berthier en 1809, il mourut à Vienne le 3 septembre, des suites de blessures reçues à la bataille de Wagram.

La Giberne a publié deux sabretaches d'officiers du 4e ; l'une d'elles, qui appartenait au lieutenant-colonel de Senzeille est à fond rouge ; le numéro est entièrement entouré de deux branches, l'une de chêne, l'autre de laurier et le galon de pourtour remplacé par une course d'anneaux, entre deux cordonnets, le tout brodé en cannetille d'or ; l'autre est une sabretache de campagne en cuir noir avec le chiffre 4 en cuivre doré.

TROMPETTES

Un projet d'uniforme du 25 avril 1779 pour le régiment Colonel-Général donne aux trompettes un habillement à la hongroise à la livrée du Duc de Chartres. L'ordonnance de formation du régiment, du 31 juillet 1783, indique paragraphe 30 : « Les trompettes porteront la livrée du Colonel-Général, comme ceux des autres régiments de l'Etat-Major », mais ne précise pas la forme de leur habillement.

Dans la pratique, les trompettes de Colonel-Général disposent de deux habillements, l'un de grand uniforme comprend la pelisse, le dolman, l'écharpe et la sabretache et celui de petit uniforme est composé du frac à la française et de la veste. Le chapeau, la culotte de peau et les bottes hongroises sont communs aux deux tenues.

L'Instruction provisoire du 1er avril 1791 donnait à tous les trompettes de hussards le frac à la française bleu avec les galons à la livrée du Roi, la culotte de peau et le chapeau.

La proclamation de la République amena la suppression de ces galons et un peu plus tard leur remplacement par le galon tricolore. Il y a tout lieu de croire que ces prescriptions ont été observées, bien que nous ne connaissions aucune représentation de trompettes du 4e hussards dans la tenue portée après 1792.

Le plus ancien trompette que nous connaissons (fig. 11) provient d'un document allemand daté de 1805, mais il semble un peu antérieur. Nous pensons que le plumet noir à sommet rouge peut être ajouté à son shako, sans risque d'erreur.

Le même uniforme se retrouve dans le manuscrit de Marckolsheim mais le trompette est coiffé du shako en service vers 1808. En outre il porte une curieuse sabretache noire à écusson en cuivre dont nous ne connaissons pas d'autre exemple pour le régiment.

Le trompette en pelisse chaussée portée sur le gilet écarlate, provient d'un document communiqué par Bernardin (fig. 14). Le shako nu et la sabretache dans son étui prouvent qu'il est en tenue de service ordinaire.

Le maréchal-des-logis-trompette-major provient d'un dessin probablement espagnol ; il confirme les précédents, mais s'en distingue toutefois par la passementerie de son uniforme et de sa coiffure mélangée d'or et de rouge et la fourrure fauve de sa pelisse.

Quelle fut la tenue des trompettes à la fin de l'Empire ? Ont-ils porté la livrée impériale ? Si les trompettes des escadrons combattant en Espagne ont pu conserver leurs anciennes couleurs, il est possible que ceux des escadrons formés en 1813, aient reçu des dolmans et des pelisses verts galonnés à la livrée de l'Empereur, provenant des magasins généraux et confectionnés selon le règlement.

Dans le courant de 1814, les trompettes des Hussards de Monsieur ont vraisemblablement reçu un dolman et une pelisse verts couleur du comte d'Artois et galonnés à sa livrée, galon cramoisi à chainette blanche surchargé d'une raie longitudinale jaune.

L. ROUSSELOT,
Peintre de l'Armée, Membre de « La Sabretache »

TABLE DES FIGURES

1. Hussard. 1799. (Kolbell).
2. Officier vers 1792. (Hoffmann).
3. Officier vers 1810.
4. Trompette-major vers 1810. Campagne d'Espagne.
5. Chef d'escadron. 1799-1803, d'après une miniature.
6. Capitaine vers 1809, d'après une miniature.
7. Sabretache de troupe. 1807-1810.
8. Sabretache de troupe. 1810-1812.
9. Hussard vers 1792. (Hoffmann).
10. Hussard. 1790-1792. (Collection R. et J. Brunon).
11. Trompette. 1804-1805.
12. Compagnie d'élite. 1805. (Colonel Barbier).
13. Hussard. 1806-1807. (Zimmermann).
14. Trompette vers 1807.
15. Trompette vers 1807-1808. (Manuscrit de Marckolsheim).
16. Sous-lieutenant. 1805-1807. (Portrait).
17. Officier. 1812.
18. Compagnie d'élite. 1813. (Général Vanson).
19. Hussard. 1813-1814. (Marbot).
20. Brigadier. 1813. (Vanson).
21. Hussard de Monsieur. 1814-1815. (Valmont).

Imprimerie des Orphelins d'Auteuil, Paris.